

SUD éducation Créteil—Maison des syndicats de Créteil
11-13 rue des Archives 94010 Créteil Cedex

ÉTAT D'URGENCE DANS L'ÉDUCATION : TOUS EN GREVE LE 21 JANVIER ET RECONDUISONS POUR CONSTRUIRE LE RAPPORT DE FORCE!

Tableau noir pour l'école publique !

De la maternelle à l'université, en passant par le collège et les lycées, partout, c'est le même constat : avec ce ministère, demain, c'est aujourd'hui en pire !

Réduction drastique des moyens :

- ◆ 50 000 postes de moins de 2007 à 2010, ça fait des dégâts !
- ◆ Mise à mort de la formation professionnelle des enseignants en 2010.
- ◆ Suppression de 3000 postes de maîtres des RASED en 2009.

Garantir une formation professionnelle initiale aux enseignants, créer des postes de titulaires-remplaçants pour qu'il n'y ait plus de classes sans prof, c'est pourtant une priorité ! Pas pour le ministère apparemment...

Autoritarisme à tous les niveaux

La « réforme » des lycées et le décret sur l'organisation des EPLE renforcent le pouvoir des chefs d'établissements. Pire, ils introduisent une nouvelle hiérarchie entre collègues en donnant un rôle accru au « conseil pédagogique ».

Dans le 1^{er} degré, le rapport de l'IGEN de juillet 2009 et l'avis du député UMP, Dominique Le Mèner (lors de l'examen du budget 2010), rappellent l'urgence de mettre en place les Etablissements Publics d'Enseignement Primaire (EPEP). Ces « regroupements d'écoles » seront dirigés par un directeur-chef d'établissement, dont la mission explicite sera de faire appliquer toutes les contre-réformes qui « passent mal » dans les salles des maîtres. Adieu la liberté pédagogique, bienvenue la politique pédagogique pilotée par les évaluations nationales !

La logique de fichage de nos élèves progresse de manière inquiétante avec Base Elèves, Sconet, APB.

Précarisation accrue des personnels

Dans les écoles, les collèges, les lycées, la pénurie de titulaires-remplaçants est un fléau. Il faut recruter d'urgence ! Mais pour « améliorer les pratiques liées aux remplacements »,

le Recteur et le Ministre n'ont qu'une seule idée en tête : recruter des précaires (étudiants en master et jeunes retraités !). La précarité, ça suffit !

Nos collègues EVS en ont marre des contrats de 24 ou de 36 mois. Ils réclament leur titularisation et sont soutenus par les équipes !

Le Contrat Unique d'Insertion (CUI) ne réglera rien, il ne fera que « pérenniser la précarité »

Mais, partout, on lutte, on se mobilise...

- A St-Ouen, des parents ont occupé toutes les écoles de la ville au mois de décembre, contre le manque de remplaçants dans les écoles.
- Le 10 décembre dernier, des milliers d'enseignants des lycées ont fait grève à l'appel d'une intersyndicale académique.
- Des centaines de parents portent plainte contre le fichage de leurs enfants dans Base Elèves.

Et l'éducation nationale n'est pas isolée !

Le gouvernement veut « rentabiliser » tous les services publics. La privatisation de La Poste est enclenchée. Avec le plan Bachelot, c'est la logique du privé qui s'impose à l'Hôpital Public. Des grèves, des manif, la votation nationale contre la Privatisation de La Poste témoignent de la résistance des personnels !

Mais il faut faire converger ces luttes, faire grève tous ensemble !

Le 21 Janvier, Tous en grève, décidons, en AG de la poursuite du mouvement pour gagner :

- ◆ sur les postes (création de postes de titulaires-remplaçants, RASED),
- ◆ sur la masterisation (Abrogation des décrets du 29/07/2009)
- ◆ contre la « réforme des lycées » et le décret EPLE.

SUD, éducation appelle l'ensemble des personnels de l'éducation à reconduire la grève dès le Vendredi 22 janvier, pour gagner tous ensemble !

Fonction Publique : Ensemble dans l'action en janvier, appel FSU CGT Solidaires

Communiqué Fonction publique FSU, CGT, Solidaires

Paris, le 23 décembre 2009

Le Gouvernement continue à s'attaquer frontalement à la Fonction publique et aux services publics.

Le Président de la République revendique clairement cette politique qui a amené à supprimer plus de 100 000 emplois dans la fonction publique d'Etat depuis 2007.

Cette politique est aggravée par les attaques contre le statut, l'individualisation des rémunérations et la mise en concurrence des agents, les effets de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et de la Réorganisation administrative territoriale de l'Etat (RÉATE) qui ont des conséquences néfastes sur les conditions de travail des personnels et sur la qualité du service public rendu à la population.

L'Education nationale, déjà mise à mal par une saignée sans précédent de ses effectifs, l'Enseignement Supérieur et la Recherche, sont frappés de plein fouet par des réformes plus régressives les unes que les autres.

L'hôpital public, asphyxié par une pénurie gravissime d'emplois et une recherche de rentabilité à tous crins, est en danger.

Le Gouvernement fait pression sur les collectivités territoriales pour qu'elles appliquent scrupuleusement le même dynamitage de la fonction publique. De plus, le projet de loi sur les collectivités territoriales constitue un recul démocratique important.

Face à la politique destructrice du Gouvernement, les personnels organisent la résistance. Depuis des mois, les mobilisations se succèdent (agents territoriaux, hôpitaux publics, la Poste 18 mois de lutte, l'éducation, la culture, l'ONF, la DGCCRF, les finances publiques, l'équipement...) que nous soutenons totalement.

Alors que, pour répondre aux exigences de la situation sociale, le rôle de la fonction publique et des services publics n'a jamais été aussi important, il est urgent notamment :

- de créer les emplois nécessaires et de donner les moyens aux services publics de répondre aux besoins croissants de la population partout sur le territoire ;
- de revenir sur les suppressions au budget 2010 et pourvoir aux remplacements des départs en retraite ;
- d'assurer le maintien et la progression du pouvoir d'achat de tous les personnels par l'augmentation du point d'indice et une reconstruction de la grille ;
- de revenir sur toutes les réformes régressives ;
- d'abroger la loi dite de « mobilité » ;
- de prendre des mesures pour combattre la précarité.

Sur ces revendications, nous appelons à débattre et à agir dès la semaine du 11 janvier pour permettre de faire converger les mobilisations et de construire un temps fort, de grèves et de manifestations, le 21 janvier 2010.

Nos organisations conçoivent cette période d'action comme s'inscrivant dans le processus nécessaire et inscrit dans la durée permettant la convergence des luttes les plus larges et les plus unitaires, avec l'ensemble de la population et des acteurs attachés aux services publics et à la Fonction publique, et l'aboutissement de nos revendications.

Faire sa déclaration d'intention de grève (1er degré)

Les déclarations individuelles d'intention de participation à la grève sont à déposer 48h avant le début de la grève. Pour pouvoir être éventuellement en grève le vendredi 22 janvier et après (si l'AG du Jeudi 21 a voté la reconduction) il faudra avoir donné à votre IEN **le Lundi 18 janvier à 17h au plus tard :**

-la déclaration pour la grève « à partir du Jeudi 21 janvier ».

Attention, même si vous avez déposé une déclaration de grève reconductible à partir du 21/01, rien ne vous oblige à être effectivement en grève le 22 et après. Si vous souhaitez finalement faire classe, il vous suffira de signer à l'école un état de présence (demandez-le à votre directeur-trice). Pour toute précision, question, n'hésitez-pas à contacter la permanence de SUD éducation :

01 43 77 33 59

contact@sudeducriteil.org

BULLETIN D ADHESION

**Dans le 94,
Pour décider des suites
à donner
à la grève du 21/01,**

Assemblée Départementale

Le Jeudi 21 Janvier à 11h
*Maison des Syndicats de
Créteil (salle n°1)*
11-13 rue des Archives, Créteil
(Métro Créteil Préfecture)

Contacter les sections locales SUD éducation

Alfortville: Thomas Brunet, Elem Octobre, 06 13 44 17 42
Bonneuil :Gérard Diguët,Elém Romain Rolland A
06 71 30 55 40
Champigny : Eric Charles, Mater Maurice Denis,
06 77 99 99 17
Fontenay sous Bois : Marie-Jeanne Couppey, Élém Henri
Wallon 06 08 58 62 35
Gentilly : Philippe Potard, Collège Rosa Parks,
06 85 32 27 69
Ivry: Sylvain Gondal,Elem M.Thorez A, 01 49 60 26 23
L'Hay les Roses, Annick Champeau, Collège Chevreul,
06 77 64 23 78
Maisons-Alfort : Emmanuelle Edmond,Elem Parmentier B
06 14 67 32 71
Nandy: Philippe Morgallet, Clg R. Buron, 01 60 63 32 25
Orly : Sophie Asselineau, Elem Romain Rolland B
06 65 32 75 17
Sucy en Brie :Frédéric Çerny,Mat Procession, 01 45 90 36 69
Villejuif : Natalie Charpentier, Elem Robert Lebon,
01 41 73 46 30
Villeneuve Saint Georges: Alain Taupin, Elem Anatole France,
01 43 89 08 42
Vitry sur Seine : Etienne Roch, Lycée Jean Macé,
06 78 70 14 97

Dispensé de timbrage

**Créteil
SUD
Éducation**

11-13 rue des Archives
94010 CRETEIL CEDEX

Déposé le : 13 /01 /2010

Supplément n°3 au JA N°80 de novembre 2009

CRETEIL

P

PRESSE

DISTRIBUEE

LA POSTE

SOMMAIRE

Page 1: Edito

**Page 2: Tract Solidaires, FSU, CGT d'appel à la
grève de la Fonction Publique du 21 janvier 2010**

Page 3: Bulletin d'adhésion

Page 4: Sommaire et Contacts

**Page 5: Tract d'appel de Sud Éducation sur l'acadé-
mie de Créteil**

**Page 6: Modèle de déclaration d'intention de parti-
cipation à la grève**

Meilleurs vœux pour 2010

UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE



SUD Éducation Académie de Créteil

Maison des syndicats de Créteil 11-13 rue des Archives 94010 Créteil cedex

Tel : 01.43.77.33.59 e-mail : contact@sudeduccreteil.org <http://www.sudeduccreteil.org>

Syndicat affilié à l'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Directeur de la publication : Philippe BARRE Commission Paritaire N° 1210S07631

Tract 21 sud éducation

*Modèle de déclaration d'intention de participation à la grève à renvoyer
(48h avant) à l'IEN de circonscription-à recopier et à compléter*

(NOM Prénom)

*Professeur des écoles (Adjointe ou Directrice ou Spécialisée)
(Adresse de l'école)*

(Ville), Date (au moins 48 heures avant le jour de la grève)

M.Mme , IEN de la circonscription de (Ville)

Objet : Déclaration individuelle d'intention de participation au mouvement de grève qui commencera le Jeudi 21 janvier 2010

M.Mme l'IEN de la circonscription de (*Nom de la circonscription*)

je, soussigné(e) (*NOM Prénom*), Professeur des écoles en poste à l'école (*Nom de l'école et Ville*), déclare mon intention de participer au mouvement de grève qui commencera le Jeudi 21 janvier 2010 (le jeudi 21 janvier 2010, le vendredi 22 janvier 2010, le lundi 25 janvier 2010, le mardi 26 janvier 2010, etc.), appelé par le syndicat SUD éducation Créteil, conformément à l'article L.133-4 du Code de l'éducation .

L'article L.133-5 du code de l'éducation stipule que « Les informations issues des déclarations individuelles ne peuvent être utilisées que pour l'organisation, durant la grève, du service mentionné à l'article L.133-4. Elles sont couvertes par le secret professionnel. »

Veillez croire, M.Mme l'Inspecteur(-trice), à mon attachement au service public d'éducation nationale.

Signature